



# HISTORIQUE

Le Conseil des arts de Montréal, un des premiers conseils des arts au Canada, voit le jour le 18 avril 1956 à l'initiative du maire Jean Drapeau sous l'appellation de Conseil des arts de la région métropolitaine. Sous la présidence de Léon Lortie, on lui confie le mandat de coordonner et encourager des initiatives d'ordre culturel dans la région en accordant notamment une aide financière aux manifestations artistiques de qualité sur la scène montréalaise.

À sa première année d'existence, le Conseil dispose d'un modeste budget de subvention de 129 000 \$ que se partagent six organismes artistiques et culturels (le Musée des beaux-arts, l'Orchestre symphonique, la Société des Festivals, les Jeunesses musicales, le Dominion Drama Festival et le Montreal Repertory Theatre). Ses ressources s'accroissent cependant régulièrement et, lors de son 25<sup>e</sup> anniversaire, en 1982, elles atteignent 1 481 675 \$, ayant ainsi plus que décuplé pour le bénéfice de soixante-six groupes et compagnies. En 2005, le budget du Conseil atteignait 10 M\$ et il subventionnait 289 organismes artistiques.

En 1980, le Conseil des arts est intégré à la Communauté urbaine de Montréal et une large consultation publique présidée l'année suivante par l'Honorable Jean-Pierre Goyer, lui donne un nouvel essor. « Il saute aux yeux, écrit le président, que le Conseil des arts ne peut plus se limiter à accorder des subventions, à être un simple bailleur de fonds. Le Conseil des arts doit être le moteur de la vie artistique montréalaise ».

En 1982, le Conseil recherche l'excellence artistique et vise la diffusion de l'œuvre d'art et son accessibilité par le plus grand nombre en créant des programmes de tournées de spectacles et d'expositions à travers les municipalités de l'île. Vingt-trois ans plus tard, pour la saison 2005-2006, le Conseil des arts de Montréal en tournée propose plus de 430 présentations professionnelles de 50 organismes artistiques qui sont offertes par 33 diffuseurs municipaux et plus d'une vingtaine de bibliothèques. Cette tournée constitue la plus importante tournée artistique sur tout le territoire de l'île avec les meilleures créations de l'heure en arts visuels, en danse, en théâtre, en musique, en littérature, en cinéma et maintenant en arts médiatiques.

En 1985, le Conseil des arts crée son Grand Prix afin de reconnaître annuellement l'excellence d'une production ou d'un événement réalisé sur le



territoire de Montréal. Aujourd'hui, l'attribution du Grand Prix comporte une bourse de 25 000 \$, assortie d'une œuvre commémorative commandée à un artiste montréalais. Huit organismes artistiques se retrouvent en nomination dans les disciplines suivantes : arts visuels, arts médiatiques, cinéma et vidéo, danse, littérature, musique, théâtre et nouvelles pratiques artistiques.

Une seconde consultation publique, présidée en 1988 par Me Yves Bériault, et l'inauguration de la Maison du Conseil des arts dans les anciens locaux de l'École des beaux-arts de Montréal, en mai 1989, marque de nouvelles étapes dans l'élargissement de la mission du Conseil des arts.

Dans les années 90, sous l'impulsion de sa présidente, Madeleine Arbour, puis aiguillonné par son successeur Gilles Lefebvre et son directeur général, Jacques Cleary, le CACUM développera un programme d'échange international avec le Conseil Régional d'Ile-de-France, alors jumelé avec la Communauté urbaine de Montréal. Ce programme permettra à plusieurs créateurs ou organismes artistiques de part et d'autre de l'Atlantique de proposer leurs oeuvres aux publics respectifs.

C'est également sous la présidence de Gilles Lefebvre que la sensibilisation auprès des jeunes de 3 à 17 ans devient prioritaire avec la création du programme « Jeunes publics- publics de demain » visant à leur assurer le plus large accès aux arts et de proposer des activités et du matériel de sensibilisation. Cette façon de faire initiée par ce programme du Conseil est aujourd'hui largement intégrée par les organismes artistiques s'adressant aux jeunes publics.

Succédant au CACUM, le Conseil des arts de Montréal est mis en place en 2002 par le gouvernement du Québec dans le cadre de la réorganisation municipale de la métropole. Depuis le 1er janvier 2006, il relève du Conseil d'agglomération de Montréal.

L'augmentation budgétaire accordée par l'administration de Gérald Tremblay en 2003 marque la fin d'un long gel de onze ans. Si cette hausse permet d'accueillir quelque 50 nouveaux organismes, de consolider des petites et moyennes compagnies et de hausser légèrement l'aide aux grandes institutions, elle ne comble pas le retard accumulé. Les besoins demeurent immenses et les défis de taille. Les organismes issus des communautés ethnoculturelles, la relève et les secteurs disciplinaires émergents comme les arts médiatiques, les lieux de diffusion, pour ne nommer que celles-là, sont autant de problématiques auxquelles le Conseil des arts se doit de faire face.



En 2004, le Conseil entreprenait avec la *Délégation pour la diversité culturelle dans les arts* (qui deviendra Diversité artistique Montréal) une démarche de rapprochement interculturel. En 2005, le Conseil s'engageait avec le Forum jeunesse de l'île de Montréal dans la première phase du projet Outiller la relève artistique montréalaise (ORAM) pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes artistes de la relève. Le projet Bénévoles d'affaires, réalisé en partenariat avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a aussi pu prendre forme, grâce notamment à une subvention de démarrage de la Sun Life. Mais en 2005, c'est davantage la publication de la *Politique de développement culturelle de la Ville de Montréal* qui aura retenu l'attention du milieu culturel. Cette politique reconnaît clairement le rôle central du Conseil des arts comme « premier instrument de repérage de la créativité » et avalise le principe de son autonomie.

En 2006, le Conseil fêtait ses 50 ans d'actions structurantes qui auront contribué au développement de « Montréal, métropole culturelle ». Avec le slogan « Solidaire de la création depuis 50 ans », le Conseil a profité de l'occasion pour faire de nombreuses commandes d'œuvres auprès des organismes qu'il subventionne. 2006, c'est aussi l'année de l'entrée en fonction de Louise Roy comme présidente. Elle succède alors à Maurice Forget qui a conduit les destinées du Conseil pendant 7 années. Monsieur Forget aura mené de main de maître toutes les démarches autour de l'autonomie du Conseil des arts de Montréal qui se réalisera finalement au courant de l'année 2008.

2007 aura été marqué par le *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle* qui a été organisé par la Ville de Montréal sous l'impulsion de Culture Montréal. Cet événement charnière a réuni les représentants des gouvernements fédéral et provincial comme ceux du secteur privé et du milieu culturel et aura cristallisé autour du plan d'action 2007-2017 la volonté de tous les participants de contribuer ensemble au développement d'une métropole créative. Cette rencontre amènera le Maire de Montréal, Gérald Tremblay, à s'engager à indexer annuellement le budget du Conseil. Il doublera cette indexation après sa réélection en novembre 2008 dans un engagement à porter le budget du Conseil à 12,5 M\$ en 2012.

Au terme du plan stratégique 2005-2008, le Conseil aura révisé sa mission, ses valeurs et sa vision, et réalisé la très grande majorité des actions inscrites dans les trois grandes orientations : se doter de mécanismes de gouverne performants, actualiser et moduler l'offre de services, dynamiser le fonctionnement et simplifier la gestion des subventions. Parmi celles-ci, on compte l'adoption d'un code de déontologie qui a favorisé la nomination de personnes actives et diversifiées au Conseil, celle de la *Politique de promotion et de développement de la diversité culturelle dans les arts* qui positionne le



Conseil comme l'un des leaders sur cet enjeu, la mise sur pied de comités consultatifs de pairs et l'instauration d'un programme de financement pluriannuel de subventions.

En 2008 s'ajoutent l'accueil des arts du cirque, la création d'un nouveau poste d'agent de liaison et de développement pour la diversité culturelle dans les arts et l'instauration de projets de résidences dans les bibliothèques et dans les centres d'artistes. La présence de partenaires financiers aura également permis d'encourager la relève (renouvellement de l'entente ORAM, Premières expériences de travail dans des fonctions liées au domaine artistique), la diversité (le *Circuit 514* qui deviendra le *Prix de la diversité*) et l'innovation (Soutien des pratiques émergentes, *Libres comme l'art*).

Les programmes de subventions et de tournées ont aussi connu une année de renouveau. Un changement majeur a été l'introduction d'un programme quadriennal de subventions, en synchronisation avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, pour permettre aux compagnies de mieux planifier leur développement et alléger leur tâche au moment des demandes annuelles de subventions. En ce qui concerne le programme de tournées, son 25<sup>e</sup> anniversaire a été l'occasion d'organiser une journée de réflexion autour des nouveaux enjeux de la diffusion municipale et du rôle du Conseil; les discussions ont fait ressortir notamment l'importance de soutenir davantage le risque artistique et la mise en place de résidences de création.

Pour stimuler la contribution de l'entreprise privée au développement culturel montréalais, le Conseil a initié le parrainage fiscal ainsi que le projet Arrimages, réalisé en collaboration avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal pour développer chez les jeunes gens d'affaires le goût du mécénat.

À la fin de l'été 2008, le mouvement de protestations contre les coupes du gouvernement fédéral en aura surpris plus d'un quand il s'est transformé en enjeu électoral sur la scène fédérale. Dans ce mouvement de protestations, le Conseil a certainement joué un rôle structurant au côté de Culture Montréal.

2009 a débuté par le déménagement de la Maison du Conseil des arts de Montréal dans l'Édifice Gaston-Miron (l'ancienne Bibliothèque municipale) et s'est terminée avec l'instauration de comités d'évaluation de pairs, une initiative que le milieu attendait depuis longtemps. Le Conseil séparait ainsi les fonctions d'évaluation et de décision en se dotant d'un véritable conseil d'administration pour augmenter son influence et sa visibilité. Entre ces deux pôles, tout au long de l'année, ont été mises en place des actions reliées à la planification stratégique 2009-2012, qui viennent modifier fondamentalement le fonctionnement du Conseil. Le plan stratégique 2009-2012, qui a été élaboré en



consultation avec le milieu et tous ses partenaires, vise à renforcer le Conseil dans son rôle de « développeur » du milieu des arts et de soutien à la création. Ce plan fait d’abord ressortir l’importance, et l’urgence, de mieux soutenir la relève, la diversité et l’innovation. Une mission qu’il réussira avec la complicité de la Ville de Montréal, l’implication de la communauté des affaires, des partenariats avantageux et une stratégie de communication pour augmenter la visibilité et la notoriété du Conseil.

La première décennie du 21<sup>e</sup> siècle aura certainement été marquée par la prise en compte croissante de la culture dans le développement des villes. La question culturelle a pris de plus en plus de place dans les débats de société. C’est une reconnaissance sociale et surtout politique des arts et de la culture comme facteur de développement pour la société. Mais ce mouvement repose avant tout sur la force et le dynamisme des artistes qui œuvrent et diffusent à Montréal, quand ils ne sont pas invités sur le reste de la planète. Cette vitalité est aussi un défi pour tous les responsables de la culture comme le Conseil des arts de Montréal qui cherchent constamment des moyens pour aider et accompagner le développement de ce secteur vers son plein potentiel.

Montréal 